

## EDITORIAL

### Compétitivité

**C'**EST peut-être la première fois que les consommateurs marocains discutent avec autant de verve une mesure de politique économique. Certes le Maroc n'y est pas allé de main morte sur la taxation des importations turques: les taux sont élevés même s'ils ne concernent que quelques familles de produits. Les gens se rendent très bien compte que la protection industrielle coûte aux familles. C'est un phénomène nouveau, qui les amène à se demander pourquoi le Maroc n'est pas compétitif. Un sujet qui a disparu des agendas depuis 15 ans.

Agile, Ankara a vite envoyé sa ministre du Commerce pour réparer ce qui peut l'être. Elle offre jusqu'à renégocier l'accord (le texte est sur le site de L'Economiste, voir particulièrement les délais et réglages).

L'économie turque est nettement plus industrialisée que le Maroc: le PIB est huit fois plus élevé que celui du Maroc, pour une population un peu plus de deux fois plus nombreuse. En parité de pouvoir d'achat (une sorte de niveau de vie), le PIB par tête des Turcs est presque trois fois plus haut que celui des Marocains. Les services publics comme l'enseignement et surtout la santé y sont nettement meilleurs que chez nous.

Mais politiquement la vie en Turquie est très dure: quelque 180.000 fonctionnaires ont été renvoyés pour de supposées idées d'opposition, un bon tiers est en prison. La justice et l'économie ont été mises au pas. Une situation si répressive qu'on a du mal à l'imaginer, vue du Maroc.

Inversement, les Turcs peinent à concevoir le conservatisme marocain, qui en arrive à gêner les prises de risques, même minimes. Ce conservatisme a sans doute freiné les adaptations qu'imposaient les divers accords de libre-échange.

Au lieu d'adaptations automatiques, ces arrangements ont contribué à la disparition des secteurs industriels, disparition aggravée, il est vrai, par les trafics en tout genre. Que l'on commence tout juste à attaquer. □

Nadia SALAH

# Création d'entreprise en ligne Encore un gros loupé!

- Les décrets devaient être publiés avant le 21 janvier
- Les textes ne sont toujours pas dans le circuit d'adoption
- En attendant, les formalités restent aux CRI

Voir page 2



## Partenariat public-privé

### La réforme adoptée par les députés

**M**OHAMED Benchaâboun n'a pas eu de difficultés à faire valider par les députés son projet de loi relatif au partenariat public-privé (PPP). Le texte, qui est transféré à la Chambre des conseillers, apporte plusieurs nouveautés comme notamment l'intégra-

tion des collectivités territoriales dans le champ des PPP. L'autre changement concerne la mise en place d'une commission nationale des PPP, présidée par le chef du gouvernement, ainsi qu'une autre structure permanente sous la supervision du ministre de l'Intérieur. □

Voir page 11

### ■ BCP veut déverrouiller le foncier aux TPME

Voir page 7

### ■ Au ministère de la Santé, les rois du tampon!

Voir De Bonnes Sources

Votre courrier pages 16 & 17

## Soins de santé primaires au Maroc



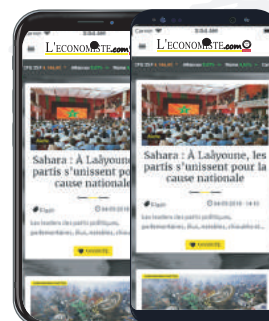
Par Pr. Abdelmounim Belalia

Un chemin de plus de 40 ans...

Voir page 21

## L'ECONOMISTE

Nouvelle mise à jour de l'appli disponible dès maintenant!



DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store